

COMPTE RENDU

Réunion du 02/05/2024 à 20h00 – Salle du Conseil – Mairie

LISTE DES PRESENTS :

NOM PRENOM	POSTE	ADRESSE MAIL
Jean-Marie Guéro	Conseiller délégué à la Vie des quartiers, au Développement informatique et à l'Egalité hommes-femmes	jm.guero@ville-sgla.fr
Franck John	Maire-adjoint aux Sports, aux Associations et aux Festivités	f.john@ville-sgla.fr
Laurent Boivin	Maire-adjoint à la Communication, au Numérique	l.boivin@ville-sgla.fr
Pierre-Jean Le Bec	Maire-adjoint à l'Enfance, la Jeunesse, le CME et le CSBM	
Pierre Ragot	Responsable du service Communication et Vie des quartiers	p.ragot@ville-sgla.fr
Francesco Arbetti	Membre du Conseil de quartier	
Jean-Luc Maillard	Membre du Conseil de quartier	
Mme Berard	Membre du Conseil de quartier	
Julien Vast	Membre du Conseil de quartier	
Tatiana Tolendal	Membre du Conseil de quartier	
Jean-Pierre Lecocq	Membre du Conseil de quartier	
Fabian Cedormirovic	Membre du Conseil de quartier	
Anne Denechere	Membre du Conseil de quartier	
Ludovic Douchet	Membre du Conseil de quartier	
Axelle Le Bot	Membre du Conseil de quartier	

1°/ Rappel des sujets abordés précédemment :

Dans le virage rue de l'Avenir/chemin royal :

Supprimer une place pour mettre trottoir réhaussé pour empêcher le stationnement.

Nous lançons une réflexion sur l'aménagement (agrandir le trottoir, matérialiser des places, etc.)

Zac du Lièvre d'Or :

Quand se sera livré ? Il y a des problèmes de stationnement, de voirie, etc.

La police municipale y passe régulièrement : en journée et en semaine, sur les amplitudes horaires du service, il n'a pas été constaté de stationnement anarchique.

La Zac du Lièvre comprend :

- 100 logements d'I3F bailleur social
- 31 maisons avec plusieurs constructeurs différents choisis par Essonne Aménagement
- Des commerces en front de N20 pour couper au niveau phonique
- Médivie société de matériel médical est déjà implantée.
- D'autres commerces sont à venir mais pas encore construits évidemment.

Donc la Zac ne peut pas être finie tant que les commerces n'ont pas été construits.

Le projet est porté par Cœur d'Essonne et Essonne Aménagement. Effectivement, il n'a pas été prévu de stationnement le long de la voie principale entre les logements sociaux et les maisons. Voie qui est à sens unique.

Dans ce cadre, la commune fait tout son possible pour améliorer le cadre de vie et ne lâchera rien tant que certains aménagements n'auront pas été réalisés (aire de présentation des poubelles, notamment).

Impasse du stade :

Qui a eu l'idée de bloquer les accès aux vélos par les chemins les plus sympas. L'impasse du stade on ne peut plus passer à vélo.

Il s'agit d'un passage sélectif pour éviter les rodéos (quad, motocross). Un vélo passe pied à terre.

2°/ Questions et échanges des participants du quartier

Station Total après l'échangeur : cuve GPL près des logements : quid ?

La demande est transmise au service Urbanisme.

Près de la boulangerie : merci d'avoir posé des panneaux « dépose minute ».

La police municipale est attentive aux arrêts sauvages dans la rue René Dècle.

Rue René Dècle au carrefour de la Poste : la maison a été préemptée ?

Oui. Elle sera démolie. Cela fait partie du projet d'aménagement du carrefour pour fluidifier la circulation.

Rue des Prés : Il ya de plus en plus de bus et de voitures qui descendent du pôle culturel. Il faudrait limiter la vitesse à 30 km/h.

Nous étudions comment rendre cette rue plus sécurisée.

COMPTE RENDU

Réunion du 02/05/2024 à 20h00 – Salle du Conseil – Mairie

Concernant les stationnements, un courrier sera distribué pour prévenir qu'il va y avoir des verbalisations.

- Faire le bout de trottoir derrière la PMI. + Continuer les trottoirs un peu plus loin.
- Faire des passages piétons pour encourager de réduire la vitesse.
- Faire de cette rue, une rue partagée à 30km.

31, rue Saint-Corbinien / Les Gournais : stationnements devant les sorties de garage. De plus cela bloque la visibilité.

Nous transmettons aux services techniques pour mettre un bac végétalisé pour éviter ça. Nous transmettons également à la Police Municipale pour faire une campagne de verbalisation.

Aménagement city stade : quelles sont les avancées ?

On travaille sur le projet pour 2025 : les plans, les financements. On l'implantera dans la partie la plus éloignée des habitations.

Des arbres fruitiers ont été plantés, des haies également pour atténuer les nuisances sonores.

- Retrouver la com sur les dépôts de broyats.
- Nous prévoyons de refaire une com sur ces dépôts à disposition des habitants + fiche technique
- Refaire une com sur les composteurs + fiche technique

→ Dossier en cours de financement avec les subventions.

Rue des Prés : Pose de panneaux photovoltaïques impossible car on est dans le périmètre des Monuments historiques. Qu'est-ce qu'il est possible de faire globalement pour les habitants dans ce cas car c'est contradictoire avec les problèmes environnementaux actuels ? Voir s'il y a eu un assouplissement au niveau des règles auprès du service Urbanisme.

Rue René Dècle : pose d'une pompe à chaleur qui pose un problème vis-à-vis de la résidence de la Boisselle. Le service urbanisme nous a prévenu qu'on n'avait pas fait les demandes auprès du service.

Nous vous invitons à voir le service Urbanisme. Il faut vérifier le bornage auprès d'un géomètre.

Bricorama : qu'est-ce que ça va devenir ?

Pour l'instant il y a encore de l'activité même si ce n'est pas ouvert au public.

COMPTE RENDU

Réunion du 02/05/2024 à 20h00 – Salle du Conseil – Mairie

C'est trop tôt pour savoir ce qui va être mis à la place. Mais il existe bien des projets en cours.

Piste cyclable chemin royal : il y a plein de 2 roues motorisés qui passent.
Nous transmettons à la Police Municipale

Est-ce qu'il y a un Skatepark et work out sur Saint-Germain ?

Il n'y a pas de Skate park mais il est prévu d'installer une aire de work out. Il y a une aire de AirFit pour des tractions, des abdos.

Le projet est aussi, à plus long terme, de développer des circuits sportifs pour découvrir des endroits de la commune.

PROCHAINE REUNION ET ORDRE DU JOUR :

- Date à venir : Jeudi 26 Septembre 2024 – à 20h00 – Salle du Conseil – Mairie
- Ordre du jour :
 - Retour sur les derniers points évoqués lors des derniers comités de quartiers
 - Points d'informations de la commune
 - Questions des habitants
 - Echanges et discussions